

Dossier PAC • Campagne 2014

Modification de l'assolement déclaré

Toute modification dans l'assolement de votre exploitation par rapport à celui qui est décrit dans le S2 jaune de votre dossier PAC (utilisation des surfaces autre que celle déclarée, accident climatique empêchant les travaux ou la levée des cultures, destruction des cultures par des animaux...) doit être signalée sans délai à la DDT(M) au moyen de ce formulaire.

✚ IDENTIFICATION

N° Pacage : N° Siret :

Nom prénom (ou dénomination) :

✚ MODIFICATIONS DE L'ASSOLEMENT

ASSOLEMENT INITIAL					ASSOLEMENT MODIFIÉ						
N° de l'îlot	Culture déclarée initialement	Surface correspondante		Variété pour chanvre, blé dur	Soutien à l'agriculture biologique (1)	Nouvelle culture déclarée	Surface correspondante		Variété pour chanvre, blé dur	Soutien à l'agriculture biologique (1)	Cause de la modification (2)
		hectares	ares				hectares	ares			
		<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>			<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>		
		<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>			<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>		
		<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>			<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>		
		<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>			<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>		
		<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>			<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>		

(1) Inscrivez **M** si vous demandez sur la parcelle le soutien à l'agriculture biologique volet maintien – Inscrivez **C** si vous demandez sur la parcelle le soutien à l'agriculture biologique volet conversion, suivi de l'année de campagne de conversion (par exemple, pour une parcelle dont la date de début de conversion est comprise entre le 16 mai 2010 et le 15 mai 2011, inscrivez C 2011).

(2) Indiquez dans cette colonne la cause de la modification de l'assolement (changement d'assolement, accident de cultures, dégât de gibier...)

À : le 2 0 1 4

Signature(s) du demandeur, du représentant légal en cas de forme sociétaire, de tous les associés en cas de GAEC